

SAS NOT'AVENIR

SCI JACQUELINE

Annonce n° 2672
Type Constitution de société
Parution web 30/10/2026
Parution print 30/10/2026 · Le Journal de Mayotte (JDM_20261030.pdf)

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Elouan OUSSENEKAN, notaire à la Résidence de Saint-Paul (Réunion), 8 rue Evariste de Parny, le 23 octobre 2026 a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet :L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle), la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination : SCI JACQUELINE

Siège social: MAMOUDZOU (97600) 9 rue Océane, Lotissement les trois Vallées, Immeuble Bambou, appartement n°10

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Capital social : 1 000,00 EUR.

Les apports sont en numéraires

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Gérante : Madame Mariane Michelle Jacqueline BOULIN-LUNEL, demaurant à SAINT-DENIS (97400) 102 rue de la Colline, née à PITHIVIERS (45300) , le 13 mai 1985, de nationalité française

La société sera immatriculée au RCS de MAMOUDZOU.

Pour avis

Le notaire.

Annonce publiée sur AJL976.yt. Directeur de la publication : Bruno MATTEI, directeur de publication du Journal De Mayotte.